



Gouvernement du Canada  
Ambassade du Canada  
Service de l'immigration  
37, avenue Montaigne  
75008 Paris - France

Government of Canada  
Embassy of Canada  
Immigration Section  
Téléphone / Phone : +33 (0)1. 44.43.29.16  
Télécopie / Fax : +33 (0)1. 44.43.29.93  
Internet : www.amb-canada.fr

**Réf. :**

Paris, le

## **NOUS SOMMES PRÊTS À ÉMETTRE VOS VISAS**

**LA DATE D'EXPIRATION DES VISAS EST LE :** \_\_\_\_\_

Madame, Monsieur,

Nous sommes prêts à émettre le visa d'immigrant qui vous permettra d'entrer au Canada. Nous devons apposer une vignette autocollante (visa) dans votre passeport et dans ceux des membres de votre famille vous accompagnant au Canada.

Vous devez nous répondre **le plus rapidement possible** en suivant toutes les instructions ci-jointes. Vous devez répondre en joignant tous les documents requis, selon les instructions fournies. Sans réponse de votre part dans les **60 jours** à partir de la date de cette lettre (ou avant la date d'expiration des visas si celle-ci est plus proche), votre dossier sera fermé.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Service de l'immigration

### **HUIT (8) DOCUMENTS À LIRE ET/OU À COMPLÉTER ATTENTIVEMENT :**

- 1- Instructions importantes à suivre**
- 2- Conseils et informations pratiques**
- 3- Caractéristiques des photos**
- 4- Déclaration - Visas de résident permanent**
- 5- Choix d'option**
- 6- Adresse de retour ou de contact**
- 7- Autorisation à remettre les visas à une tierce personne**
- 8- Laissez-passer**

#### **RAPPEL IMPORTANT**

Vos visas sont valables seulement si toutes vos personnes à charge (époux/épouse, conjoint de fait, enfant à charge) ont été déclarées et examinées.

Vous devez donc nous informer de tout changement d'état matrimonial ou de composition familiale (mariage, union de fait, séparation, divorce, naissance d'un enfant, etc.) AVANT de nous faire parvenir vos passeports. Une fois les visas obtenus, vous devrez nous informer aussi de tout changement qui pourrait avoir lieu AVANT votre départ pour le Canada. Nous vous ferons alors connaître les procédures à suivre.

Le fait de présenter un visa et une Confirmation de résidence permanente (IMM5292) ne correspondant pas à votre situation réelle pourrait entraîner le refus de votre entrée au Canada. Toute personne actuellement à votre charge et qui n'a pas été déclarée et examinée ne pourra JAMAIS être parrainée par vous à l'avenir. Toute information erronée ou non déclarée pourrait vous rendre interdit de territoire au Canada.

## **1- INSTRUCTIONS IMPORTANTES À SUIVRE**

**Cinq options seulement** s'offrent à vous pour obtenir vos visas. Vous devez en choisir une seule.

OPTION	MÉTHODE À SUIVRE
<b>1</b>	<p><b>Envoi des passeports par courrier, retour par courrier recommandé:</b></p> <p>Envoyer vos <b>passeports</b>, la <b>Déclaration</b> dûment complétée, datée et signée par vous-même en tant que requérant principal et les <b>photos</b> à notre adresse :</p> <p style="text-align: center;">Service de l'immigration / <b>UPV</b> Ambassade du Canada 37, avenue Montaigne 75008 Paris, France</p> <p><b>Les passeports étant des documents officiels contenant des informations personnelles, il vous appartient de nous les acheminer par le moyen que vous jugerez le plus sécuritaire.</b></p> <p>Tous les passeports et visas seront retournés par courrier recommandé.</p> <p>L'adresse postale de retour doit se situer <b>impérativement</b> dans l'un des pays suivants:</p> <p style="text-align: center;">Canada, Andorre, Belgique, Espagne, France, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Portugal ou Suisse.</p>
<b>2</b>	<p><b>Dépôt et retrait en personne à Paris:</b></p> <p>Déposer les <b>passeports</b> à l'Ambassade du Canada à Paris aux jours et horaires indiqués sur le <b>Laissez-Passer</b> ci-joint. Vous devrez présenter ce <b>Laissez-passer</b>, la <b>Déclaration</b> dûment complétée, datée et signée par vous-même, les <b>photos</b> exigées et une autre <b>pièce d'identité</b> (ex.: carte d'identité nationale).</p> <p><b>ATTENTION!</b> <b>UTILISER CETTE OPTION SEULEMENT S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE D'ENVOYER LES PASSEPORTS PAR COURRIER.</b></p>

<p><b>3</b></p>	<p><b>Dépôt et retrait par une tierce personne à Paris:</b></p> <p>La personne autorisée devra déposer les <b>passports</b> à l’Ambassade du Canada à Paris aux jours et horaires indiqués sur le <b>Laissez-Passer</b> ci-joint. Elle devra également présenter l’<b>Autorisation à remettre les visas à une tierce personne</b>, le <b>Laissez-passer</b>, la <b>Déclaration</b> dûment complétée, datée et signée par vous-même, les <b>photos</b> exigées et une <b>pièce d’identité</b> pour elle-même (ex.: carte d’identité nationale).</p> <p><b>ATTENTION!</b>  <b>UTILISER CETTE OPTION SEULEMENT S’IL VOUS EST IMPOSSIBLE D’ENVOYER LES PASSEPORTS PAR COURRIER.</b></p>
<p><b>4</b></p>	<p><b>Envoi des passeports par courrier, retrait à Alger, Tripoli ou Tunis:</b></p> <p>Envoyer vos <b>passports</b>, la <b>Déclaration</b> dûment complétée, datée et signée par vous-même en tant que requérant principal et les <b>photos</b> à notre adresse :</p> <p style="text-align: center;">Service de l’immigration / <b>UPV</b>  Ambassade du Canada  37, avenue Montaigne  75008 Paris, France</p> <p><b>Les passeports étant des documents officiels contenant des informations personnelles, il vous appartient de nous les acheminer par le moyen que vous jugerez le plus sécuritaire.</b></p> <p>Il faut compter environ <b>8 semaines</b> entre la date de réception de votre passeport à Paris et sa réception à Alger, Tripoli ou Tunis. L’Ambassade à Alger, Tripoli ou Tunis vous contactera pour vous remettre votre passeport visé. <b><u>Il est inutile de vous déplacer à l’ambassade avant d’avoir été contacté.</u></b></p> <p><b>ATTENTION!</b>  <b>NE PAS UTILISER CETTE OPTION SI LA VALIDITÉ DE VOTRE VISA EST INFÉRIEURE À 90 JOURS.</b></p>

5

**Envoi d'une photocopie, retrait des visas à Tripoli ou Tunis :**

S'il vous est impossible de soumettre vos passeports par courrier ou en personne à Paris, faire parvenir **une photocopie** seulement de vos passeports à l'Ambassade du Canada à Paris. Les photocopies doivent inclure les pages portant les renseignements personnels et les dates de validité.

Ajouter la **Déclaration** dûment complétée, datée et signée par vous-même en tant que requérant principal et les **photos**. Envoyer le tout à notre adresse :

Service de l'immigration / **UPV**  
Ambassade du Canada  
37, avenue Montaigne  
75008 Paris, France

Il faut compter environ **8 semaines** entre la date de réception des documents à Paris et l'arrivée des visas à l'ambassade à Tripoli ou Tunis. L'Ambassade du Canada à Tripoli ou Tunis vous contactera pour vous inviter à y présenter vos passeports afin d'y apposer les visas. **Il est inutile de vous déplacer à l'ambassade avant d'avoir été contacté.**

L'infrastructure et les ressources actuelles ne permettent pas d'offrir ce service à Alger.

**ATTENTION!**

**NE PAS UTILISER CETTE OPTION SI LA VALIDITÉ DE VOTRE VISA EST INFÉRIEURE À 90 JOURS.**

**PASSEPORTS:**

Vos passeports doivent contenir au moins une page vierge (sans visa, tampon ou inscription) pour vous-même et pour chaque personne à charge qui y est inscrite.

Si vous présentez des passeports nouveaux, modifiés ou prorogés, vous devez en plus nous en fournir une photocopie. La photocopie des pages portant les renseignements personnels et la date de validité doit être jointe à la **Déclaration - Visas de résident permanent**.

**ATTENTION !**

Vous devez envoyer / soumettre **tous les documents requis en une seule fois**. Soumettez le tout en un seul envoi en même temps que la **Déclaration - Visas de résident permanent**.

Seules les photocopies et copies numérisées (scan), **bien lisibles**, du passeport seront acceptées. Les copies de passeport envoyées par télécopieur (fax) ne sont pas acceptées.

## **2- CONSEILS ET INFORMATIONS PRATIQUES**

**Ne pas acheter vos billets d'avion ou prendre des dispositions définitives avant d'avoir reçu vos passeports avec vos visas.**

### **Validité des visas**

La loi canadienne sur l'immigration ne permet pas la prorogation de la validité ou le renouvellement des visas de résident permanent. Si vous n'utilisez pas votre visa au plus tard à la date de validité indiquée sur le visa, vous devrez soumettre une nouvelle demande si vous comptez toujours émigrer au Canada, et satisfaire à toutes les exigences alors en vigueur, y compris le paiement des droits applicables. Toute nouvelle demande sera étudiée selon la Loi et les Règlements alors en vigueur.

Veillez noter que les membres de votre famille inclus dans votre demande peuvent entrer au Canada avec vous OU après vous, **toujours avant la date d'expiration indiquée sur le visa**, mais ils ne peuvent pas précéder le requérant principal.

Lorsque que vous serez devenu résident permanent du Canada, si les personnes à votre charge qui ont été déclarées et examinées n'utilisent pas leur visa avant la date d'expiration, vous devrez les parrainer. Pour tout renseignement sur les procédures de parrainage dans la catégorie du regroupement familial, veuillez contacter le Télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada (1-888-242-2100) ou consulter le site Web : [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

### **Maintien du statut de résident permanent**

Afin de **conserver** votre statut de résident permanent, vous devez cumuler **730 jours** de présence au Canada, consécutifs ou non, pour chaque période de cinq ans, et ce, à partir de la date d'obtention de votre statut de résident permanent. Dans certains cas, vous pouvez accumuler des jours de résidence en étant hors du Canada. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le site Internet : [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

### **Préparation du départ**

De nombreux renseignements utiles à la préparation de votre établissement au Canada, incluant des renseignements sur les douanes, les impôts, les services de santé, l'éducation et l'emploi, se trouvent sur le site Web suivant : [www.canadainternational.gc.ca](http://www.canadainternational.gc.ca)

De plus, nous vous invitons à consulter les sites suivants pour obtenir des renseignements sur les communautés francophones à travers le Canada : [www.immigrekanadafrancophone.ca](http://www.immigrekanadafrancophone.ca) et [www.rendezvousfrancophonie.com](http://www.rendezvousfrancophonie.com)

### **Fonds disponibles pour l'établissement**

*(Ceci s'applique uniquement aux requérants de la catégorie économique et ne concerne PAS les membres du regroupement familial, les réfugiés et les personnes sélectionnées par le Québec)*

Veillez vous assurer d'avoir les fonds suffisants, disponibles et transférables une fois que toutes les dépenses liées au départ pour le Canada auront été payées. Une preuve de fonds devra être présentée au point d'entrée au Canada, sinon l'admission au Canada pourrait être refusée. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site Internet : [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

### 3- CARACTÉRISTIQUES DES PHOTOS

#### PRÉSENTEZ-VOUS CHEZ LE PHOTOGRAPHE AVEC LES INSTRUCTIONS SUIVANTES

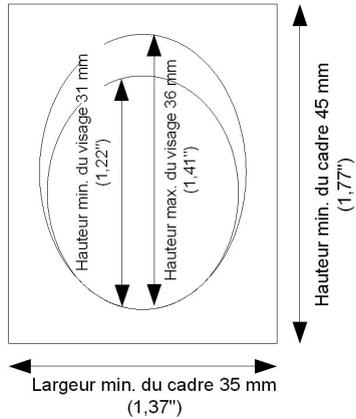
Nous devons mettre au dossier des photos récentes avant l'émission des visas.

Deux photos récentes et conformes aux spécifications ci-dessous sont requises pour l'émission de la *Confirmation de résidence permanente* et l'obtention au Canada de la *Carte de résident permanent*, et ce, pour le requérant principal ainsi que pour chaque personne à charge l'accompagnant. Veuillez identifier une photo de chaque personne en inscrivant à l'endos : les nom, prénom et date de naissance (dans cet ordre) en vous assurant que l'encre n'abîme pas les photos; prière de ne rien inscrire sur les deuxièmes photos. Veuillez ensuite mettre les **2 photos** de vous-même et de chaque personne à charge qui vous accompagne au Canada dans une enveloppe que vous nous ferez parvenir avec vos passeports.

Nous vous demandons de **NE PAS AGRAFER** vos photos, elles doivent être en parfait état.

#### Caractéristiques des photos :

- **Deux photos identiques**, en noir et blanc ou en couleur, prises au cours des derniers six mois.
- Les photos doivent être claires et bien définies, prises contre un **arrière-plan impérativement blanc**.
- Les photos numériques ne peuvent absolument pas être modifiées.
- Le visage doit être centré et l'expression doit être neutre, c'est-à-dire que la personne ne doit ni sourciller ni sourire; la bouche doit demeurer fermée.
- Vous pouvez porter des verres correcteurs teintés si vos yeux sont clairement visibles et que la monture ne couvre aucune partie des yeux. Les verres fumés ne sont pas acceptables.
- Les postiches et autres artifices cosmétiques sont acceptables s'ils ne déguisent pas l'apparence naturelle.
- Les photos sur lesquelles le requérant porte un chapeau ou un autre couvre-chef pour des raisons religieuses sont acceptables si les traits faciaux sont clairement visibles.
- Pour les photographies d'enfants en bas âge, il est important de ne pas voir sur la photographie la personne qui tient l'enfant.

Caractéristiques de la photo et de la taille de la tête	
 <p>La photo doit mesurer globalement entre 35 mm X 45mm (1,37" X 1,77").</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elle montre la tête du demandeur du devant, avec le visage au milieu de la photo et doit inclure le haut des épaules.</li><li>• La taille de la tête, du menton au sommet* de la tête doit mesurer globalement entre 31 mm (1,22") et 36 mm (1,41").</li></ul> <p>* Sommet : dessus de la tête, ou (si couvert par des cheveux, un couvre-chef ou un chapeau), l'endroit où la tête/le crâne se trouverait s'il était visible.</p> <p>► Voir le site Internet suivant pour les modèles de photos acceptées : <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/photospecs-f.pdf">www.cic.gc.ca/francais/pdf/photospecs-f.pdf</a></p>	

**LES PHOTOS NON CONFORMES NE SERONT PAS ACCEPTÉES**

## **4- DÉCLARATION - VISAS DE RÉSIDENT PERMANENT**

**Réf.:**

**Date d'expiration du (des) visa(s) :** \_\_\_\_\_

**Cette déclaration doit être OBLIGATOIREMENT complétée, datée et signée par le REQUÉRANT PRINCIPAL *quelle que soit l'option retenue.***

### **DONNÉES PERSONNELLES**

Vous devez déclarer **toutes** vos personnes à charge (époux/épouse, conjoint de fait, enfant à charge).

#### **Requérant principal :**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

#### **État matrimonial :**

- |                                       |                                 |   |                               |
|---------------------------------------|---------------------------------|---|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> jamais marié | <input type="checkbox"/> marié  | <input type="checkbox"/> conjoint de fait | <input type="checkbox"/> veuf |
| <input type="checkbox"/> divorcé      | <input type="checkbox"/> séparé | <input type="checkbox"/> mariage annulé   |                               |

#### **Époux/épouse ou conjoint de fait :**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  $\frac{\quad}{jj} / \frac{\quad}{mm} / \frac{\quad}{aaaa}$  Visa pour cette personne:  oui  non

#### **Enfants à charge :**

**IMPORTANT : Si l'enfant n'a pas son propre passeport, veuillez indiquer le numéro du passeport dans lequel son visa doit être apposé.**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  $\frac{\quad}{jj} / \frac{\quad}{mm} / \frac{\quad}{aaaa}$  Visa pour cette personne:  oui  non

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  $\frac{\quad}{jj} / \frac{\quad}{mm} / \frac{\quad}{aaaa}$  Visa pour cette personne:  oui  non

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  $\frac{\quad}{jj} / \frac{\quad}{mm} / \frac{\quad}{aaaa}$  Visa pour cette personne:  oui  non

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  $\frac{\quad}{jj} / \frac{\quad}{mm} / \frac{\quad}{aaaa}$  Visa pour cette personne:  oui  non

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  $\frac{\quad}{jj} / \frac{\quad}{mm} / \frac{\quad}{aaaa}$  Visa pour cette personne:  oui  non

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_

(Utiliser une autre feuille si nécessaire )

**No. de téléphone où vous joindre (+ codes pays et région) :** \_\_\_\_\_

**Adresse de courrier électronique (email) :** \_\_\_\_\_

**J'atteste que les renseignements inclus dans cette  
déclaration sont véridiques, complets et exacts.**

\_\_\_\_\_  
**Signature du requérant principal**

\_\_\_\_\_  
**Date (jj/mm/aaaa)**

## **5- CHOIX D'OPTION**

**Je choisis l'option suivante (une seule) :**

- 1. Envoi des passeports par courrier, retour par courrier recommandé à une adresse postale dans un des pays suivants : Canada, Andorre, Belgique, Espagne, France, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Portugal ou Suisse.**

**Veillez compléter la page 10. ATTENTION: 4 semaines d'attente environ.**

- 2. Dépôt et retrait en personne à Paris.**

**Veillez vous munir du laissez-passer (p. 12). Reportez-vous au calendrier (pp. 13-14).**

- 3. Dépôt et retrait par une tierce personne à Paris.**

**Veillez compléter la page 11 et la remettre à votre mandataire avec le laissez-passer (p. 12) et le calendrier (pp. 13-14).**

- 4. Envoi des passeports par courrier, retrait à:**

**Alger**

**Tripoli**

**Tunis**

**Veillez compléter la page 10. ATTENTION: 8 semaines d'attente environ.**

- 5. Envoi d'une photocopie, retrait des visas à:**

**Tripoli**

**Tunis**

**Veillez compléter la page 10. ATTENTION: 8 semaines d'attente environ.**

## **6- ADRESSE DE RETOUR OU DE CONTACT**

### **Adresse postale pour retour des passeports par courrier recommandé (Option 1):**

Cette adresse postale doit **impérativement** être au Canada ou dans l'un des pays suivants:

Andorre, Belgique, Espagne, France, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Portugal, Suisse

**OU**

### **Adresse de contact pour retrait à Alger, Tripoli ou Tunis (Options 4 ou 5):**

Mme, M.	_____
Chez	_____
Adresse	_____
	_____
Ville, etc.	_____
	_____
Code postal	_____
Pays :	_____

### **NOMBRE DE PASSEPORTS SOUMIS (Option 1 ou 4):**

1     2     3     4     5     6

**OU**

### **NOMBRE DE COPIES DE PASSEPORTS SOUMISES (Option 5):**

1     2     3     4     5     6

**7- AUTORISATION À REMETTRE LES VISAS**  
**À UNE TIERCE PERSONNE**

J'autorise la personne suivante à présenter les passeports et à retirer les visas pour moi-même

et, le cas échéant, pour mes personnes à charge :

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_      Lieu de naissance :

\_\_\_\_\_

*jj / mm / aaaa*

Signature du *requérant principal* : \_\_\_\_\_

**\*\*\* IMPORTANT \*\*\***

**À noter que cette section doit obligatoirement être complétée et signée par le requérant principal. Si ce n'est pas le cas, notre Service ne pourra pas remettre les visas à une tierce personne.**



# ***LAISSER - PASSER***

## **8- LAISSEZ - PASSER**

# ***A***

Visas de résident permanent

Pour déposer et retirer les passeports:

# ***I***

Où?

**Service de l'immigration, Ambassade du Canada,  
37 avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>.**

Métro : Franklin D. Roosevelt (ligne 1)

# ***S***

Quand?

**Voir les pages suivantes pour les dates et horaires de dépôt  
et de retrait des passeports pour l'année 2010.**

# ***S***

Comment?

Présentez ce **Laissez-passer** aux gardes de sécurité, c'est le seul document valable.

# ***E***

Si vous êtes le **requérant principal**, vous devez aussi apporter :

# ***Z***

- votre **passport** et, le cas échéant, ceux des personnes à charge vous accompagnant, de même que **2 photos** récentes de vous-même et des personnes qui vous accompagnent;

# ***P***

- la **Déclaration** dûment complétée, datée et signée par vous-même;

# ***A***

- le présent **Laissez-passer**;

- une **deuxième pièce d'identité avec photo** (ex.: carte d'identité nationale, etc.).

# ***S***

Si vous êtes une **tierce personne**, vous devez apporter :

# ***S***

- le **passport** du requérant principal et, le cas échéant, ceux des personnes à charge l'accompagnant, de même que **2 photos** récentes du requérant principal et des personnes qui l'accompagnent;

# ***E***

- la **Déclaration dûment complétée, datée et signée par le requérant principal** vous autorisant à retirer les visas de résident permanent en son nom;

# ***R***

- le présent **Laissez-passer**;

- **Autorisation à remettre les visas à une tierce personne** dûment complétée, datée et signée par le requérant principal;

- une **pièce d'identité avec photo** vous appartenant (ex.: passeport, carte d'identité nationale).

<p align="center"><b>Dépôt des passeports entre 13h30 et 15h00</b></p> <p align="center"><b>Si vous déposez les passeports le :</b></p>	<p align="center"><b>Retrait des passeports entre 13h30 et 15h00</b></p> <p align="center"><b>Vous revenez chercher les passeports le :</b></p>
mardi 14 décembre 2010 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 16 décembre 2010
mardi 4 janvier 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 6 janvier 2011
mardi 11 janvier 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 13 janvier 2011
mardi 18 janvier 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 20 janvier 2011
mardi 25 janvier 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 27 janvier 2011
mardi 1er février 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 3 février 2011
mardi 8 février 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 10 février 2011
mardi 15 février 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 17 février 2011
mardi 22 février 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 24 février 2011
mardi 1er mars 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 3 mars 2011
mardi 8 mars 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 10 mars 2011
mardi 15 mars 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 17 mars 2011
mardi 22 mars 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 24 mars 2011
mardi 29 mars 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 31 mars 2011
mardi 5 avril 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 7 avril 2011
mardi 12 avril 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 14 avril 2011
mardi 19 avril 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 21 avril 2011
mardi 26 avril 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 28 avril 2011
mardi 3 mai 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 5 mai 2011
mardi 10 mai 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 12 mai 2011
mardi 17 mai 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 19 mai 2011
mardi 24 mai 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 26 mai 2011
mardi 7 juin 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 9 juin 2011
mardi 14 juin 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 16 juin 2011
mardi 21 juin 2011 ⇨ ⇨ ⇨	⇨ ⇨ ⇨ jeudi 23 juin 2011

mardi 28 juin 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 30 juin 2011
mardi 5 juillet 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 7 juillet 2011
mardi 19 juillet 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 21 juillet 2011
mardi 26 juillet 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 28 juillet 2011
mardi 2 août 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 4 août 2011
mardi 9 août 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 11 août 2011
mardi 16 août 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 18 août 2011
mardi 23 août 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 25 août 2011
mardi 30 août 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 1er septembre 2011
mardi 6 septembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 8 septembre 2011
mardi 13 septembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 15 septembre 2011
mardi 20 septembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 22 septembre 2011
mardi 27 septembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 29 septembre 2011
mardi 4 octobre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 6 octobre 2011
mardi 11 octobre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 13 octobre 2011
mardi 18 octobre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 20 octobre 2011
mardi 25 octobre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 27 octobre 2011
mardi 8 novembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 10 novembre 2011
mardi 15 novembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 17 novembre 2011
mardi 22 novembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 24 novembre 2011
mardi 29 novembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 1 <sup>er</sup> décembre 2011
mardi 6 décembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 8 décembre 2011
mardi 13 décembre 2011 ⇔ ⇔ ⇔	⇔ ⇔ ⇔ jeudi 15 décembre 2011

**N.B. En dehors des jours et horaires indiqués, vous ne serez pas admis à l'Ambassade.**